



Doc. 14598
28 juin 2018

L'Azerbaïdjan doit être amené à répondre de l'absence flagrante de respect de ses engagements pris vis-à-vis du Conseil de l'Europe

Déclaration écrite n° 661

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Au moment où l'Assemblée parlementaire élabore un rapport sur «Les prisonniers politiques en Azerbaïdjan», jamais les défaillances du système judiciaire azerbaïdjanais n'ont été aussi prononcées. Le pays est constamment classé parmi ceux dans lesquels règne la plus grande oppression en Europe. Le président Aliyev a réuni entre ses mains tous les pouvoirs, en confisquant une fois de plus le vote de la population dans une atmosphère d'intimidation. De graves atteintes ont été portées aux valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, en particulier dans le système judiciaire.

L'engagement de poursuites et le placement en détention motivés par des raisons politiques, ainsi que des allégations de mauvais traitements, des chefs d'accusation forgés de toutes pièces et même des actes de torture dont il est fait état à l'encontre des opposants au régime, représentent les principaux instruments auxquels recourent les autorités pour combattre l'opposition. En outre, le gouvernement refuse d'exécuter les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, déniaient ainsi à ses citoyens l'exercice des droits de l'homme fondamentaux.

Les arrestations à caractère politique ont été de plus en plus fréquentes ces derniers temps, comme dans le cas de Mehman Huseynov, journaliste dévoué à la lutte contre la corruption et défenseur des droits de l'homme, qui a été placé en détention pendant 24 mois sous des chefs d'accusation fallacieux pour avoir dévoilé des faits de corruption commis par des responsables du gouvernement; la situation d'Ilgar Mammadov, dont la Cour européenne des droits de l'homme et d'autres organes du Conseil de l'Europe ont exigé la libération immédiate, en est un autre exemple. L'Azerbaïdjan doit être amené à répondre de l'absence flagrante de respect de ses engagements juridiquement contraignants pris vis-à-vis du Conseil de l'Europe.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

EIDE Petter, Norvège, GUE
APOSTOL Ion, République de Moldova, ADLE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BRUIJN-WEZEMAN Reina, de, Pays-Bas, ADLE
CRUCHTEN Yves, Luxembourg, SOC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
IONOVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JOHNSSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
LUNDGREN Kerstin, Suède, ADLE
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC
MURRAY Ian, Royaume-Uni, SOC
ROJHAN GUSTAFSSON Azadeh, Suède, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE

Total = 21

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts